

Le 9 avril 2013



Grève et manifestations nationales !

*NON à la transposition dans la loi
du contenu de l'accord sur "la sécurisation de l'emploi".
Le gouvernement doit prendre ses responsabilités !*

La partition intitulée "accord compétitivité-emploi" avait été mise en musique par Sarkozy et avait été balayée en même temps que son auteur. La voilà qui refait surface, estampillée de gauche, sous l'appellation doucereuse de "sécurisation de l'emploi".

Vous avez bien compris le subterfuge sous l'apparat du "soi-disant" dialogue social : Les signataires

(CFDT, CFTC, CGC) devront prendre leurs responsabilités, leur signature engage un démantèlement sans précédent du Code du travail :

Le gouvernement, élu pour mettre en place un véritable changement de politique économique et sociale, trahirait ses engagements s'il ratifiait cet accord scélérat. Les parlementaires doivent prendre leurs responsabilités.

Avec ce projet de loi, le patronat, avec l'aval du gouvernement, pourrait contraindre, sous la menace de licenciement, n'importe quel salarié à accepter une baisse de salaire et une augmentation du temps de travail, pendant une période pouvant aller jusqu'à 2 ans. Ils veulent faire du salaire une variable d'ajustement.

Les éléments essentiels du contrat de travail sont affectés : mobilité interne forcée, professionnelle ou géographique, changement de poste, horaires, durée du travail, licenciements et d'autre part, limite des droits des Comités d'Entreprises et des CHSCT. Le projet de loi restreint aussi les délais de recours et le pouvoir des juges.

D'après l'avant projet de loi débattu actuellement à l'Assemblée Nationale, les entreprises devront, pour appliquer ces mesures qui piétinent le contrat de travail, obtenir l'approbation de la majorité des salariés.

Mais quelle est la marge de manœuvre de ces derniers, quand il s'agit de choisir le licenciement ou la baisse de leur rémunération, en somme, entre la peste et le choléra ?

Quant aux retombées sur l'emploi, elles tiennent "du pâté d'alouette", comme le montre l'accord si-

gné chez Renault : augmentation du temps de travail, gel des salaires, mobilité "volontaire", avec en contrepartie.....8 200 suppressions d'emploi et la vague promesse de rapatrier quelques fabrications délocalisées.

Ce projet de loi que tente de nous imposer "la Troïka", patronat, gouvernement, syndicats minoritaires représenterait le plus grand recul social qu'ait connu notre pays depuis 1945. Il remettrait en cause 40 années de jurisprudence améliorant les règles du droit du travail.

Pour la CGT, cette loi scélérate ne doit jamais voir le jour car :

- elle culpabilise et flexibilise encore plus les salariés et privés d'emplois,
- elle sécurise les employeurs dans le processus de licenciement,
- elle sécurise la délinquance patronale,
- elle protège les profits des grands groupes et des actionnaires.

La crise n'est pas la même pour tout le monde !

Le gouvernement actuel poursuit les mêmes politiques d'austérité que le précédent. Tenterait-il encore de préserver les riches et leurs revenus ?

En 2012, les grands groupes du CAC 40 ont continué à faire des bénéfices par milliards. Pour la première fois 24 ultra-Riches Français sont dans le classement des milliardaires 2012 : un record de plus !

170 milliards d'euros d'exonérations de cotisations sociales et niches fiscales sont accordés aux entreprises. Un nouveau cadeau de 20 milliards d'euros vient d'être attribué aux entreprises avec la mise en place du plan compétitivité - emploi du Gouvernement. L'argent des contribuables est ainsi distribué sans aucun contrôle ni contrepartie, alors que l'on est "soi-disant" en déficit.

Ca ne peut plus durer!

Le chômage bat des records !

Les richesses sont accaparées par les actionnaires.

La CGT exige une loi concernant des droits et pouvoirs nouveaux pour les salariés dans les entreprises pour qu'ils puissent intervenir sur la gestion et les choix stratégiques.

Pour la CGT, le changement de cap en matière de politique d'emploi et de garanties sociales pour les salariés est d'une absolue nécessité. L'augmentation des salaires et des pensions pour la reprise de la croissance est indispensable.

C'est pourquoi, après la forte mobilisation du 5 mars qui a réuni **200 000 manifestants** dans les **175 cortèges et rassemblements**, la CGT avec FO, FSU et Solidaires appellent l'ensemble des salariés du privé, du secteur public, les retraités et les privés d'emploi, à une nouvelle journée de grève et de manifestations **le mardi 9 avril 2013** pour empêcher la transposition dans la loi du contenu de l'ANI du 11 janvier. La parole de la CGT, portée dans l'opinion publique et auprès des parlementaires, perturbe déjà la stratégie du MEDEF.

Pour imposer le changement:

Le 9 avril 2013,
une seule solution : la lutte !

Tous ensemble, mobilisés dans
tous les établissements et les entreprises.

Tous ensemble en grève et en manifestations :



10H30

ORLEANS : Parvis de la Cathédrale

MONTARGIS : Place du Pâtis

GIEN : Place de la Victoire